

MOT DU PRÉSIDENT

L'année scolaire n'est vieille que de quelques mois, mais déjà, on ressent un essoufflement en provenance des milieux. La clientèle avec laquelle vous devez composer, sans compter les parents de celle-ci, est de plus en plus difficile. Les appels et courriels en provenance des écoles et centres que nous recevons chaque semaine ne font que confirmer une tendance lourde : les lendemains de la pandémie ont laissé des traces auprès des jeunes que vous côtoyez, affectant leurs caractères et leurs comportements. Lorsque l'on fait état de la violence physique et psychologique vécue par le personnel de soutien, les liens de cause à effet pointent rapidement leurs nez.

La pénurie d'employés dans plusieurs corps d'emploi n'aide en rien à la fatigue vécue par le personnel en place qui doit au quotidien s'assurer de rendre le service auprès des différents types de clientèle. Les collègues qui s'absentent ne sont pas toujours remplacés et leurs tâches sont alors réparties aux autres personnes qui ont déjà une charge de travail élevée, accentuant du même coup la charge mentale et la surcharge de travail. L'augmentation des risques psychosociaux allant de pair avec ces surcharges de travail, il est normal, mais non acceptable, de se sentir épuisé après les premiers mois de l'année scolaire 2024-2025.

C'est tout à votre honneur de réussir à tenir le fort en ces périodes difficiles. Le congé des fêtes est à nos portes et les deux semaines de pause qui l'accompagnent devraient nous permettre de reprendre un peu notre souffle avant d'entamer la seconde partie de l'année scolaire.

En mon nom et en celui de toute l'équipe qui m'accompagne au quotidien, nous vous souhaitons à tous et à toutes de passer un beau et bon congé des fêtes. Que ce dernier soit pour vous source de grands et petits bonheurs auprès de vos proches. Profitez-en pour vous changer les idées, prendre l'air, recharger vos batteries et surtout, d'apprécier ce temps de pause en prenant... votre temps. Mettez de côté vos agendas et vos horaires pour penser à vous et faire ce que, vous, vous avez envie de faire. Lecture, cinéma, spectacles, sorties en famille ou entre amis, activités en plein air et j'en passe ! Juste des choses le fun, profitez-en !

Sur ce, j'attendrai mon prochain mot du président pour vous transmettre nos souhaits de bonne année !

On se revoit/relit/reparle en 2025 !

Joyeuses fêtes !

Michel Picard,

Président ■



RETOUR SUR LE GRAND RASSEMBLEMENT DU 23 NOVEMBRE 2024

On le sait, la privatisation dans le milieu de la santé touche tout le monde et nous devons toutes et tous démontrer au gouvernement que le réseau public en santé nous tient à cœur.

C'est sous le thème Pas de profit sur la maladie qu'un rassemblement contre la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux a réuni plusieurs milliers de militantes et militants de la CSN au Colisée de Trois-Rivières le 23 novembre dernier.

« C'est une véritable démonstration de force qu'on a réalisée. Que le gouvernement se le tienne pour dit : les Québécoises et les Québécois ont à cœur leur réseau public et sont prêts à se mobiliser pour le défendre », s'est exclamée la présidente de la CSN, Caroline Senneville.

Un plan d'urgence a été élaboré par la CSN et trois revendications politiques ont été rendues publiques afin de répondre rapidement à la crise d'accès aux soins de santé.

La première est une demande au ministre de la Santé de freiner l'exode des médecins vers le secteur privé. Afin d'y arriver, le ministre pourrait tout simplement signer un arrêté ministériel comme il l'a récemment fait pour les optométristes.

La deuxième demande est de cesser d'octroyer des permis de cliniques privées à but lucratif et ce, dès maintenant. Rien ne justifie la propagation d'entreprises dont le seul objectif est de profiter de la maladie des gens.

La troisième demande est d'instaurer un moratoire sur tous les types de privatisation du travail et des tâches présentement accomplies au public. On parle ici d'agences de placement, de buanderies, de l'entretien des bâtiments, du transport de patients, etc.

La CSN demande au gouvernement de mettre en place ses trois revendications d'ici le **1er mai 2025** sinon la pression montera.

N'attendons pas que la privatisation touche l'éducation pour agir. Non au privé, pas de profit sur le dos de la maladie ! ■

RENCONTRES DE STRUCTURES

Comme vous le savez peut-être déjà, nous sommes plusieurs corps d'emploi à l'APPA. Mis à part l'exécutif libéré à temps plein, vous avez élu un membre au conseil syndical libéré sporadiquement pour vous représenter et cette dernière personne a le mandat de vous rencontrer par catégorie d'emploi avec un membre de l'exécutif responsable de votre corps d'emploi.



Si ce n'est pas déjà fait, vous recevrez un courriel à participer à une rencontre avec les membres de votre corps d'emploi, votre élu au conseil

syndical et un membre de l'exécutif. Il est important de vérifier vos courriers indésirables régulièrement. Dépendant du corps d'emploi, il y aura des rencontres en virtuel ou en présentiel.

Nous pouvons annoncer la rencontre des appariteurs qui a eu lieu le **5 décembre 2024** ainsi que celle des techniciennes en organisation scolaire le **12 décembre 2024**.

Les rencontres de structures s'étaleront jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025 pour discuter de manière constructive sur les besoins et la réalité du milieu de travail.

C'est un rendez-vous ! ■



SOUTIEN À LA CLASSE



Dans le précédent journal, nous mentionnions que l'aide à la classe consiste à fournir une assistance aux élèves et aider l'enseignante ou l'enseignant dans les tâches non pédagogiques. L'aide à la classe contribue

au bon fonctionnement de la classe ainsi qu'au bien-être et à la sécurité des élèves. Le choix des tâches effectuées par cette ressource est décidé de façon locale, en fonction des besoins propres à chaque milieu.

Depuis, les tâches d'aide à la classe se précisent. Voici un extrait du napperon fourni par le secteur scolaire de notre fédération, notamment pour les principales tâches :

- Accompagner et surveiller, au besoin, les élèves lors de l'accueil et des déplacements ;
- Aider les élèves à s'installer dans la classe et à se préparer pour se mettre au travail ;
- Contribuer à des suivis simples auprès des élèves lors des périodes de transition ;
- Aider au développement de l'autonomie des élèves (ex. : aider au moment de l'habillage et du déshabillage, contribuer à la gestion du matériel des élèves) ;
- Apporter un soutien à certains élèves en respect du cadre de compétences de chacune et chacun (ex. : surveiller et assister un élève lors de la réalisation d'une évaluation) ;
- Assister l'enseignante ou l'enseignant dans l'accomplissement de certaines tâches administratives (ex. : compilation d'inscriptions à une activité, photocopies) ;
- Collaborer à la préparation et à l'affichage de matériel varié (ex. : plastifier du matériel) ;
- Collaborer à l'organisation d'événements, d'activités et de sorties éducatives (ex. : fête de la rentrée, spectacle de magie, sortie au musée) ;

- Assister, sur demande, aux rencontres d'information à l'intention des parents ;
- Voir la liste complète dans le guide d'implantation du soutien en classe :

https://feesp.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/2024-05-30_guideimplant_soutienenclasse_cpncf_final.pdf

De plus, dans ce napperon, vous trouvez des informations pertinentes concernant les objectifs, le rôle de la direction, de l'enseignante ou enseignant et du soutien. On peut également y trouver des informations sur les priorités et les horaires.

Vous pouvez afficher ce napperon dans votre lieu de travail et le rendre accessible à toutes et tous en le téléchargeant à l'adresse suivante :

<https://feesp.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/napperon-soutien-en-classe.pdf>

C'est facile et pratique ! ■

25 NOVEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Une femme est tuée par un proche toutes les dix minutes dans le monde (Le Devoir 25-11-2024).

Lire l'article complet en copiant ce lien :

<https://www.ledevoir.com/monde/824335/140-femmes-ont-ete-victimes-meurtre-chaque-jour-monde-2023>

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes marque le début de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, qui se tient du 25 novembre au 10 décembre 2024.



Depuis 1981, des hommes et des femmes de partout dans le monde unissent leurs voix pour dénoncer les actes de violence commis envers les femmes.

Ces deux dates ont été retenues dans le but de lier, de façon symbolique, la violence faite aux femmes et les droits humains.

En effet, le 25 novembre se tient la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le 10 décembre, la Journée des droits de l'homme (date anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948).

Rappelons qu'en 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et invitait les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à tenir des activités pour sensibiliser l'opinion publique à ce problème.

La date du 25 novembre a été choisie pour honorer la mémoire de María Teresa, Minerva et Patria Mirabal, trois sœurs de la République dominicaine, ferventes militantes pour la liberté, brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Leonidas Trujillo.

Le Québec a choisi de souligner particulièrement les douze journées qui se trouvent entre le 25 novembre et le 6 décembre.

On ne peut oublier que le 6 décembre 1989, à l'École Polytechnique de Montréal, 14 jeunes femmes ont été assassinées simplement parce qu'elles étaient des femmes. À la suite de ce féminicide de masse, le Parlement du Canada a institué, en 1991, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Cette journée pancanadienne permet non seulement à la population de se recueillir un instant et de se rappeler cette sombre journée, mais elle représente également un moment privilégié pour celle-ci de se questionner sur l'étendue et la persistance de la violence faite aux femmes et aux filles dans notre société, d'où la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour la prévenir et l'éliminer.

Pour souligner les journées d'action contre les violences faites aux femmes, arborez le ruban blanc, symbole de la lutte contre la violence faite aux femmes. Une lutte en continu, ne les oublions pas ! ■

AVEZ-VOUS PRÉSENTEMENT UNE PERSONNE DÉLÉGUÉE DANS VOTRE LIEU DE TRAVAIL ?

À l'heure actuelle, bien peu de délégués ou agents de liaison ont renouvelé leur mandat pour l'année 2024-2025.

Vous pouvez consulter la liste des Lieux de travail à cette adresse pour vérifier si votre école a une personne déléguée ou pas :

<https://appa.qc.ca/cssdm/membres/conseil-delegues/>

Pourquoi auriez-vous intérêt à maintenir le lien important que représente le délégué dans votre école, centre ou service ?

Pour conserver le lien privilégié avec votre syndicat et vous assurer de recevoir les bonnes informations lorsque vous en avez besoin.

Pour mobiliser vos collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA (journée du personnel de soutien, soirée d'Halloween, party des Fêtes, voyages, etc.).

Pour être nos yeux et nos oreilles dans votre milieu.

Pour avoir accès à des formations offertes aux délégués.

Pour être prêts lorsque s'amorcera la prochaine ronde de consultation en vue du renouvellement de notre convention collective qui commencera bien avant l'échéance de notre convention actuelle.

IL n'y a pas de personne déléguée dans votre milieu ? Pourquoi pas vous ?

Pour qu'un délégué soit officiellement reconnu comme tel sur son lieu de travail, une élection doit être organisée parmi les membres de l'APPA sur le lieu de travail. Une fois l'élection terminée, le représentant élu doit remplir le formulaire disponible ici :

<https://appa.qc.ca/cssdm/membres/conseil-delegues/>

Vous devez ensuite l'acheminer
aux bureaux de l'APPA. ■

AJUSTEMENTS BENEVA

Si vous possédez une assurance vie et assurance salaire de longue durée avec BENEVA, vous avez peut-être remarqué des ajustements sur votre paye et/ou plusieurs payes de novembre. Ces ajustements sont en lien avec l'augmentation de salaire des dernières négos ainsi que la rétroactivité engendrée par cette dernière.

Selon votre salaire, il se peut que cela soit pris sur plus qu'une paye. ■



PARTY DU NOUVEL AN !

Venez célébrer l'arrivée de 2025 !

OÙ :

Collège de Maisonneuve, 3800 sur Sherbrooke, Est

QUAND :

Vendredi le 17 janvier 2025 à 19 heures

AU MENU :

Du plaisir, des prix de présence, de la danse avec DJ Ériq Deslauriers, photomaton et léger goûter en fin de soirée.

Les billets en prévente seulement pour les **membres APPA 15 \$** et **non-membres 50 \$**.

AUCUN billet à la porte.

Vous pouvez vous inscrire **du 9 décembre 2024 au 10 janvier 2025**

(capacité de 300 personnes).

Pour plus d'informations et inscription, rendez-vous en ligne sur :

<https://appa.gc.ca/cssdm/evenement/party-2025/> ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 2024

L'assemblée générale du 27 novembre dernier a eu lieu à l'école Georges-Vanier.

Nous avons traité de plusieurs sujets. Notamment, le renouvellement des assurances collectives et trois avis de motion qui touchent particulièrement les règlements internes et les statuts et règlements de notre syndicat, notamment la possibilité de tenir des assemblées en mode virtuel.

Après quelques heures de débats constructifs, nous sommes venus à une proposition de former un comité ad hoc de cinq personnes dont trois du CSSDM et deux de EMSB afin de déterminer le format à utiliser pour la tenue de différents types d'assemblées générales (APPA, par accréditation, sectorielles) ainsi que les règles qui régiront chacune d'elles. Le comité devra rendre son rapport au plus tard le 31 mars 2025.



Voici la composition du comité :

CSSDM:

- Francis Giguère, technicien en éducation spécialisée à l'école Arc-en-Ciel
- Natalie Pételle, technicienne en éducation spécialisée à l'école Irénée-Lussier
- Martin Tremblay, technicien en informatique classe principale au Service des technologies de l'information

CSEM:

- Kris Bennett au Service informatique et technologique
- Vanessa Giancioppi, technicienne en service de garde en milieu scolaire à l'école Bancroft

Merci à celles et ceux qui étaient présents pour faire avancer ces avis de motion qui seront à suivre lors d'une prochaine assemblée générale en présentiel ou virtuel. 😊

C'est pas mal ça la démocratie, vous êtes l'APPA et l'assemblée est souveraine des décisions prises en tenant compte des réalités de toutes et tous, c'est donc un rendez-vous quelque part au printemps 2025. ■



Nous sommes à la recherche d'une personne provenant de la communauté LGBT pour rejoindre notre comité dynamique.

Le comité se rencontre entre quatre et six fois par année scolaire, selon les besoins de l'équipe. Son mandat est de contrer l'homophobie en organisant notamment des activités d'éducation et d'information par le biais d'articles dans le journal syndical.

Vous pouvez signifier votre intérêt à l'adresse lgbt@appa.qc.ca afin d'être parmi nous pour la suite de l'année scolaire.

On t'attend pour la prochaine rencontre !

Membres du comité : Daniel Lévesque, Jorge Ramirez, Michele D'Amico, Peter Sarkis

Responsable du comité : Marlène Tourville ■



Une douce pensée en cette période de l'année qui peut être réjouissante pour certains, mais qui, pour d'autres, peut être source de stress car nous devons organiser nos vacances, faire ce que nous remettons depuis longtemps.

Prenez le temps tout de même pour vous ressourcer, sortez dehors, lisez un bon livre et surtout prenez soin de vous.

On se voit l'an prochain pour d'autres défis à relever.

P.S. Si toutefois vous ou une amie ou ami avez besoin d'aide ou de références, sachez que vous pouvez trouver sur le site 211.qc.ca une multitude d'organismes accessibles dans votre région. ■

Nous sommes à la recherche de personnes qui ont un intérêt pour devenir entraïdant. e dans leur milieu de travail.

Le comité se rencontre entre quatre et six fois par année. Son principal mandat est de mettre sur pied un réseau d'entraïdants.es pour chacun des milieux de travail.

Dans la dernière année, le comité a développé un outil pour démystifier le civisme et le harcèlement qui a été présenté sous forme d'atelier au dernier colloque de l'APPA en avril dernier. Nous sommes fiers de cet outil puisqu'il pourrait incessamment être présenté dans nos différents milieux de travail.

Il reste du travail à faire en ce sens puisque plusieurs acteurs entrent en jeu. Nous ne lâcherons pas, car la prévention est au cœur de notre mission. L'objectif n'étant pas atteint, vous devinez donc que nous poursuivrons dans ce sens afin que chacune des personnes dans les milieux de travail puisse, en cette période austère, avoir une oreille à qui se confier en toute confidentialité et avec empathie.

Le climat de travail ne peut qu'en être meilleur et plus sain pour toutes et tous. C'est ensemble que nous passerons à travers, tenons-nous les coudes !

Solidairement vôtre !

Membres du comité : Danièle Dunberry, Jorge Ramirez et Sylvie Tremblay

Responsable du comité : Claudine Léveillée ■

